



AVENANT N° 4

A LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2023-2025 AVEC L'ASSOCIATION COMITÉ DE GESTION DU CENTRE AÉRÉ BRON PARILLY

Entre

La Ville de Bron, sise Hôtel de Ville, Place Weingarten – CS N°30012, 69671 BRON Cedex, représentée par son Maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° _____ du 11 décembre 2025, et désignée sous le terme « la Ville de Bron », d'une part,

Et

l'Association Comité de Gestion du Centre Aéré permanent de Bron Parilly, domiciliée au 18 boulevard Émile Bollaërt 69500 BRON représentée par son Président, Monsieur Alain CLAUDE, dûment mandaté et désigné sous le terme « l'Association », d'autre part,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20221214DEL15 du 14 décembre 2022 relative à la convention d'objectif pluriannuelle d'objectifs entre la Ville de Bron et le Centre Aéré,

Vu la convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 entre la Ville de Bron et l'Association, signée le 11 janvier 2023,

Préambule

La convention d'objectifs conclue le 11 janvier 2023 entre la Ville de Bron et le Centre Aéré arrive à échéance le 31 décembre 2025.

Les Parties souhaitent prolonger sa durée d'un an, aux mêmes conditions, sauf dispositions modifiées ci-après.

Article 1 – Objet

Le présent avenant a pour objet de proroger la durée de la Convention initiale.

Article 2 – Durée

La Convention est prorogée d'une (1) année.
La nouvelle date d'échéance est fixée au **31 décembre 2026**.

Article 3 – Contribution financière

Il est exposé et convenu ce qui suit dans la convention, article 4 - Contribution financière :

« Pour l'année 2025, la Ville de Bron contribue financièrement pour un montant prévisionnel maximal de 300 444 € au regard du montant total estimé des coûts éligibles mentionnés à l'article 3.1. »

Nouvelle rédaction de l'article concerné :

Pour l'année 2026, la Ville de Bron contribue financièrement pour un montant prévisionnel maximal de 302 227 € au regard du montant total estimé des coûts éligibles mentionnés sur le budget prévisionnel annexé à l'avenant (hors contributions budgétaires).

Article 4 – Conditions inchangées

Toutes les autres stipulations de la Convention demeurent inchangées et continuent de produire pleinement leurs effets.

Article 5 – Entrée en vigueur

Le présent avenant entre en vigueur à compter de sa signature par les deux Parties.

Fait à Bron, le

Pour l'Association Comité de Gestion du Centre Aéré de Bron Parilly,	Pour la Ville de Bron,
Le Président, Monsieur Alain CLAUDE	Le Maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD

ANNEXE 1 – BUDGET PRÉVISIONNEL DU CENTRE AÉRÉ DE BRON ANNÉE 2020

Charges	Prévisionnel	Réalisé	Produits	Prévisionnel	Réalisé
60-Achats	77 352		70-Ventes et prestations	340 709	
Prestations de services	64 180		74-Subventions d'exploitation	327 000	
Matières et fournitures	13 172		<u>Etat :</u>		
Fournitures			Aides contrat apprentissage		6 000
61-Services extérieurs	9 950				
Locations			<u>Région(s) :</u>		
Entretien	3 150				
Assurances	6 300				
Documentation	500		<u>Département(s) :</u>		
62-Autres services extérieurs	128 440				
Honoraires	100 500				
Publicité	1 000		<u>Intercommunalité(s) EPCI</u>		
Déplacements, missions	21 970				
Services bancaires, autres	4 970		<u>Commune(s) :</u>		
63-Impôts et taxes	5 713		Mairie de Bron	316 000	
Impôts et taxes sur rémunération	5 713		Cité educative	5 000	
Autres impôts et taxes			<u>Organismes sociaux</u>		
64-Charges de personnel	449 869				
Rémunération des personnels	344 849		<u>Fonds Européens</u>		
Charges sociales	105 020				
Autres charges sociales			<u>L'agence de services et de paiement</u>		
65-Autres charges de gestion			<u>Autres établissements publics</u>		
66-Charges financières	300		<u>Aides privées</u>		
67-Charges exceptionnelles			75-Autres produits de gestion	5 800	
68-Dotations amortissements	13 980		Dont cotisations, dons...	3 200	
			76-Produits financiers	1 500	
			77-Produits exceptionnels	3 595	
			78-Reprises sur amortissements	7 000	
TOTAL DES CHARGES	685 604		TOTAL DES PRODUITS	685 604	
86-Emplois des contributions	32 000	32 000	87-Contributions volontaires	32 000	32 000
Secours en nature			Bénévolat :		6 000
Mise à disposition	26 000		Prestations en nature :		26 000
Personnel bénévole	6 000		Dons en nature :		
TOTAL	717 604		TOTAL	717 604	

Les subventions attribuées par la Ville de Bron de 302 227 € représentent 44,9 % du total des produits